

3^e département

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 77 00
Fax +41 58 631 50 00
www.snb.ch

Zurich, le 29 juin 2020

Marché monétaire

Adaptation du taux spécial et injection ponctuelle de liquidités au moyen d'opérations d'*open market*

Madame, Monsieur,

Depuis l'introduction de la facilité de refinancement BNS-COVID-19 (FRC), nous avons réexaminé le taux d'intérêt appliqué aux facilités permanentes de la BNS, et la Direction générale a décidé d'adapter le mode de calcul du taux spécial de la facilité pour resserrements de liquidités (FRL). Ce taux reste calculé sur la base du taux directeur en vigueur de la BNS, majoré de 50 points de base, mais son niveau minimal est désormais de 0%, et non plus de 0,5%.

La FRL permet aux contreparties de la BNS de faire face à un resserrement passager et inattendu de leurs liquidités. Les contreparties ont le droit de recourir à cette facilité dans la mesure de la limite accordée jusqu'au jour ouvrable bancaire suivant. Vous trouverez des informations sur les conditions à remplir et sur la procédure à suivre dans les notes de la Banque nationale¹.

A partir du 1^{er} juillet 2020, en complément des opérations de réglage fin auxquelles la BNS recourt régulièrement depuis avril pour fournir des liquidités sur une base bilatérale sur le marché des pensions de titres, la Banque nationale effectuera des opérations d'*open market* supplémentaires, lesquelles font partie de ses instruments de politique monétaire². Il s'agira en l'occurrence d'appels d'offres pour pensions de titres destinés à injecter ponctuellement des liquidités sur le marché monétaire. La BNS en communiquera les conditions sur les

¹ La version mise à jour au 1^{er} juillet 2020 est publiée à la page [www.snb.ch, Marchés financiers, Opérations de politique monétaire, Pensions de titres, Directives et notes](http://www.snb.ch/Marchés_financiers/Opérations_de_politique_monétaire/Pensions_de_titres_Directives_et_notes).

² La version mise à jour au 1^{er} juillet 2020 est publiée à la page [www.snb.ch, Marchés financiers, Opérations de politique monétaire, Les instruments de politique monétaire](http://www.snb.ch/Marchés_financiers/Opérations_de_politique_monétaire/Les_instruments_de_politique_monétaire).

plateformes d'information sur les marchés. Les détails de la procédure sont présentés dans la Note sur les opérations d'*open market*.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.
Banque nationale suisse

Marcel Zimmermann
Chef de la division
Marchés monétaire et des changes

Roman Baumann
Chef de l'unité Marché monétaire